

**CASTELCULIER
COMPTE-RENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 NOVEMBRE 2017**

16 PRESENTS : M. GRIMA, Mme BARTHE, M. CAZÉ, Mme JUTTAUD, M. BONNET,
Mme BATTISTUZZI, M. LARROUMET, Mmes DELPECH, BEDIN, MM.
DAVIGHI, LECLERCQ, MILHOUD, Mmes PRADAL, GUTIERREZ, M.
SABATINO, Mme CAVAL
Mme CASTAGNé pouvoir donné à Mme BARTHE
M. BRULé pouvoir donné à M. CAZÉ

1 ABSENT : M. DOULUT, excusé

Mme Corinne BARTHE a été élue secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du C.M. du 2 octobre 2017, préalablement envoyé à l'ensemble du C.M., a été adopté à l'unanimité.

M. le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour du Conseil Municipal concernant une motion de soutien aux bailleurs sociaux, ce qui est accepté à l'unanimité.

81 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 – COMMUNE

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes		
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant	
2041412 (204) : Bâtiments et installations	-2 400,00			
2041412 (204) - 23 : Bâtiments et installa	-16 700,00			
2041512 (204) : Bâtiments et installations	2 400,00			
2041512 (204) - 23 : Bâtiments et installa	16 700,00			
	0,00			

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes		
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant	
022 (022) : Dépenses imprévues	7 000,00	70312 (70) : Redevances funéraires	800,00	
60621 (011) : Combustibles	-1 000,00	73223 (73) : Fds de péréquation des ress co	-8 889,00	
60622 (011) : Carburants	1 000,00			
60623 (011) : Alimentations	2 000,00			
60631 (011) : Fournitures d'entretien	-2 000,00			
60632 (011) : Fournitures de petit équipeme	-3 000,00			
6068 (011) : Autres matières et fournitures	-1 500,00			
611 (011) : Contrats de prestations de servi	-2 000,00			
6135 (011) : Locations mobilières	-2 000,00			
615221 (011) : Bâtiments publics	12 000,00			
615231 (011) : Voiries	1 000,00			
615232 (011) : Réseaux	-1 000,00			
61551 (011) : Matériel roulant	1 000,00			
61558 (011) : Autres biens mobiliers	-1 000,00			
617 (011) : Etudes et recherches	-2 000,00			
6184 (011) : Versements à des organismes d	-1 389,00			
6218 (012) : Autres personnel extérieur	-4 000,00			
6228 (011) : Divers	800,00			
6232 (011) : Fêtes et cérémonies	-10 000,00			
6236 (011) : Catalogues et imprimés	-3 007,00			
64162 (012) : Emplois d'avenir	-11 000,00			
64168 (012) : Autres emplois d'insertion	11 000,00			
6574 (65) : Subv.fonct.aux asso.&autres pe	150,00			
739223 (014) : Fonds de péréquation des re	857,00			
	-8 089,00		-8 089,00	
Total Dépenses	-8 089,00	Total Recettes	-8 089,00	

.../...

82 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 – ATELIER RELAIS

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		021 (021) : Virement de la section de fonct	-1,00
		024 (024) : Produits des cessions d'immobili	1,00
			0,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-199,00		
023 (023) : Virement à la section d'investis	-1,00		
6226 (011) : Honoraires	200,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

83 – PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE 2018

Le C.M., à l'unanimité, autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2018 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2017 et ce, avant le vote du BP 2018.

84 – LISTE CADRE DES BIENS MEUBLES A IMPUTER EN SECTION D'INVESTISSEMENT ANNEE 2017

A l'unanimité, le C.M. confirme l'inscription des dépenses listées ci-après, en section d'investissement du budget 2017 selon l'arrêté ministériel du 26.10.2001 fixant à 500 € TTC le seuil au dessous duquel les biens meubles sont comptabilisés à la section de fonctionnement :

Article	Objet de la dépense	Equipement concerné	Montant TTC
2183	Microsoft office 2016/ clé ESET	Bureau cantine	409.70 €
2183	Imprimante	Atelier municipal	320.40 €
2183	Microsoft office 2016	Bureau urbanisme mairie	324.60 €

85 – DEMANDE DE FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE (FST) AUPRES DE L'AGGLOMERATION D'AGEN POUR L'ANNEE 2018

A l'unanimité, le C.M. décide d'entreprendre en 2018 la seconde tranche des travaux sécuritaires d'entrée d'agglomération au niveau de la RD 813, de déposer une demande de fonds de concours auprès de l'Agglomération d'AGEN, au titre du « Fonds de solidarité territoriale – thématique n° 2 » et d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

.../...

• Traverse des agglomérations – Bordures et caniveaux :	15 200 €
Conseil Départemental de Lot-et-Garonne	
• FST – Agglomération d’Agen :	130 500 €
• Commune de CASTELCULIER :	158 115 €
	<hr/>
Total HT.....	303 815 €

86 – DEMANDE DE SUBVENTION – AMENAGEMENT RD 813 EN BOULEVARD URBAIN 2^{ème} TRANCHE DES TRAVAUX – CONSEIL DEPARTEMENTAL 47

A l’unanimité, le C.M. décide d’entreprendre en 2018 la seconde tranche des travaux d’entrée d’agglomération allant du giratoire 7 aux limites de Communes BOE/BON-ENCONTRE, de déposer des demandes de subvention auprès du Conseil Départemental 47, au titre de la subvention « Traverse des agglomérations – bordures et caniveaux » et « Répartition du produit des amendes de police » et d’approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

• Répartition du produit des amendes de police, Conseil Départemental Lot-et-Garonne :	6 080 €
• Traverse des agglomérations – Bordures et caniveaux :	15 200 €
• Financement commune :	282 535 €
	<hr/>
Total HT.....	303 815 €

87 – AMENAGEMENTS, TRAVAUX, ACQUISITION DE MOBILIERS ET EQUIPEMENTS POUR LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 47

A l’unanimité, le C.M. sollicite une aide du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne pour le financement du réaménagement de la bibliothèque municipale et approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

• Subvention Conseil Départemental de Lot-et-Garonne (50%):	4 041.00 €
• Financement Commune de CASTELCULIER (50%) :	4 041.00 €
	<hr/>
Total HT.....	8 082.00 €

88 – ATTRIBUTION D’UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L’ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF) SUITE AU PASSAGE D’OURAGANS

Suite au passage de plusieurs ouragans sur les Antilles, le C.M. à l’unanimité décide d’octroyer une aide exceptionnelle à l’Association des Maires de France (AMF) d’un montant de 150 € sur le compte sinistrés de l’AMF.

89 – CONCOURS DU TRESORIER D’AGEN MUNICIPALE – ATTRIBUTION D’INDEMNITE

Le C.M., après en avoir délibéré et voté : 15 voix pour un taux à 50 % et 3 voix pour un taux à 80 %, décide d’attribuer au taux de 50 % l’indemnité de conseil de M. Michel GRANSART, Trésorier d’AGEN municipale, à compter du 1^{er} mars 2017.

.../...

90 – REVISION TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE DE LA MATERNELLE ET DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

A l'unanimité, le C.M. décide la tarification suivante à compter du 1^{er} janvier 2018.

L'accueil périscolaire maternel et élémentaire est ouvert :

- de 7.30 h à 8.30 h
- de 16.30 h à 18.30 h

QF < 1 100 €	0.80 € / heure
QF > 1 100 €	1.00 € / heure

91 – REVISION TARIFS ALSH LES PITCHOUNETS

A l'unanimité, le C.M. décide la tarification suivante à compter du 1^{er} janvier 2018.

- pendant les vacances scolaires de 7.30 h à 18.30 h
- les mercredis de 7.30 h à 18.30 h

COMMUNE :

Journée avec repas	Tarifs 2018	Demi-journée sans repas	Tarifs 2018
Inférieur à 705	4.70 €	Inférieur à 705	4.00 €
De 705 à 1 100	7.50 €	De 705 à 1 100	4.50 €
De 1 100 à 1 600	8.50 €	De 1 100 à 1 600	4.70 €
Supérieur à 1 600	9.50 €	Supérieur à 1 600	5.00 €

HORS-COMMUNE :

Journée avec repas	Tarifs 2018	Demi-journée sans repas	Tarifs 2018
Inférieur à 705	8.00 €	Inférieur à 705	5.00 €
De 705 à 1 100	9.50 €	De 705 à 1 100	6.50 €
De 1 100 à 1 600	10.50 €	De 1 100 à 1 600	7.00 €
Supérieur à 1 600	12.00 €	Supérieur à 1 600	7.50 €

92 – DEROGATION AUX TRAVAUX REGLEMENTES EN VUE D'ACCUEILLIR DES JEUNES MINEURS AGES D'AU MOINS 15 ANS ET DE MOINS DE 18 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

A l'unanimité, le C.M. décide le recours aux jeunes âgés d'au moins 15 ans et de moins de 18 ans en formation professionnelle pour effectuer des travaux dits « réglementés » et de déroger aux travaux interdits en vue d'accueillir ces jeunes mineurs pour le secteur d'activité des espaces verts du service technique de la Commune de CASTELCULIER.

La présente décision est établie pour 3 ans renouvelables.

La présente délibération de dérogation sera transmise pour information aux membres du CHSCT et adressée concomitamment à l'Agent Chargé des Fonctions d'Inspection (ACFI) compétent.

.../...

93 – RAPPORT D’ACTIVITE 2016 DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D’ELECTRICITE ET D’ENERGIES DE LOT-ET-GARONNE (SDEE 47)

Le C.M. déclare, à l’unanimité, avoir pris connaissance du rapport d’activité 2016 du SDEE 47.

94 – AVIS SUR LES DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL DE COMMERCES DE DETAIL ACCORDEES PAR LE MAIRE POUR L’ANNEE 2018

A l’unanimité, le C.M. est favorable à l’ouverture exceptionnelle des commerces à onze dimanches maximum pour l’année 2018 et après avis conforme de l’organe délibérant de l’Agglomération d’AGEN.

95 – RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018 – COORDONNATEUR ET AGENTS RECENSEUR

A l’unanimité, le C.M. décide la création de 5 postes d’agents recenseurs (Mmes PELISSIE L., MARGARIDENC N., VOISIN C., DULOUARD F., M. BENNE J.) et de désigner un coordonnateur d’enquête (Mme PENN N.) pour effectuer le recensement de la population du 18.01 au 17.02.2018

96 – MOTION DE SOUTIEN AUX BAILLEURS SOCIAUX

Le C.M. demande au Gouvernement de prendre en compte les conséquences pour les bailleurs sociaux des mesures annoncées, notamment lors de la présentation par le Ministère de la Cohésion des Territoires de sa stratégie pour le logement, le 20.09.2017, de la réforme des aides au logement et de la politique des loyers dans le parc social prévue par l’art. 52 de la PLF 2018 et de ne pas fragiliser davantage le modèle du logement social dont bénéficient plus de 10 millions de français.

BULLETIN MUNICIPAL

A l’unanimité, le CM accepte de modifier l’adressage du bulletin municipal. La distribution se fera par l’Association Intermédiaire des Restos du Cœur de l’Agenais, AIRCA au porte à porte sans enveloppe pour un coût de 367 € soit 1/3 de moins que le dispositif en place. Cette nouvelle formule se mettra en place dès la prochaine distribution du bulletin municipal.

CHANTIERS CITOYENS

Le Maire propose de renouveler la programmation des chantiers citoyens pour 2018. Les services jeunesse et technique en charge du dossier souhaitent orienter l’action vers le réaménagement intérieur de la bibliothèque et la création d’un jardin extérieur de lecture. La programmation se fera sur 3 sessions durant les vacances scolaires, réparties de la façon suivante : une semaine en avril, une semaine fin juillet et une semaine fin août. D’autre part, pour valoriser le travail effectué par les jeunes, le Maire propose de leur donner une indemnité de 10 € par jour et comme l’an passé, des activités de loisirs seront proposées aux jeunes. Le CM, à l’unanimité valide la programmation qui favorise les actions citoyennes auprès des jeunes.

.../...

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE)

Le Maire informe le CM que la nouvelle gouvernance de l'APE est très active, à la grande satisfaction de la Commune. Des manifestations sont prévues pour cette fin d'année, notamment un marché de Noël artisanal qui est programmé le dimanche 3 décembre dans la salle des fêtes. Egalement, l'APE a décidé d'offrir les entrées au spectacle Noël en Cirque à Valence d'Agen pour tous les élèves des écoles élémentaire et maternelle de CASTELCULIER. Le Maire propose au CM de prendre en charge le transport en bus pour le déplacement de CASTELCULIR à VALENCE D'AGEN d'un coût approximatif de 700 €. Le CM, à l'unanimité, est favorable à la prise en charge du transport.

CONCOURS DEPARTEMENTAL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Commune a reçu le premier prix. Le Maire souligne l'implication et les initiatives prises par le service technique pour embellir la Commune aux couleurs de l'Italie pour la célébration du 40^{ème} anniversaire en juin dernier.

TELETHON

Marie-Pierre BATTISTUZZI, adjointe à l'animation communique le programme prévu à CASTELCULIER pour les 8 et 9 décembre.

PACTES CIVILS DE SOLIDARITE (PACS)

Le Maire informe le CM qu'à compter de novembre 2017, l'enregistrement des PACS est transféré à l'Officier de l'Etat Civil de la Mairie.

CESSION FONDS DE COMMERCE RESTAURANT L'ATRE

Sophie et Fabien RUFF du Restaurant l'ATRE souhaitent céder leur fonds de commerce et leur activité de restauration sera poursuivie par leurs successeurs.

PERSONNEL COMMUNAL

Un agent travaillant aux écoles a envoyé au Maire, un courrier de démission de ses fonctions à effet au 9 novembre 2017.

ALSH DE LAFOX

Un projet d'étude des besoins relative à l'activité de l'ALSH de LAFOX est proposé à l'ensemble des Communes dont les enfants fréquentaient ce centre, le coût s'élève à 15 000 € à partager entre les Communes. Le Maire propose au CM d'adhérer à cette étude si deux conditions sont remplies. Premièrement, le coût de l'étude étant très élevé, il faut la cibler sur un diagnostic des besoins et deuxièmement il faut une participation de toutes les Communes.

Le CM à l'unanimité donne son accord sur ces bases. Egalement, le Maire indique une augmentation de 150 % de fréquentation d'enfants de Castelculier à l'ALSH de St Ferréol depuis la rentrée scolaire de septembre 2017

.../...

Enfin, le Maire fait le point sur les travaux en cours sur la commune : la tranche 1 des travaux d'aménagement urbain de la RD 813 du giratoire 8 d'entrée de village au giratoire 7 de la déviation RD813/Beauregard avec une fin de chantier prévue fin novembre. La tranche 2 des travaux du giratoire 7 jusqu'en limite de commune de Boé/Bon-Encontre débuteront en 2018. Les travaux de clôture aux écoles sont terminés et il reste à poser de nouveaux portails à réaliser avant fin novembre. L'achat d'un véhicule électrique pour le service technique se fera début 2018 dans le cadre d'un groupement de commandes avec l'Agglomération d'Agen. Enfin, plusieurs dates sont à retenir : la soirée élus/personnel, le vendredi 15 décembre, les vœux du maire et du CM le dimanche 14 janvier et l'accueil des nouveaux résidents le vendredi 26 janvier 2018.

Le secrétaire de séance,



Corinne BARTHE

Le Maire,



Olivier GRIMA